



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Séance du lundi 02 mars 2026
A 18 H 30 - Salle des Fêtes

Membres du Conseil Municipal

ALCALDE Antonio, CALCOEN Guy, DUCHATEL Martine, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LALIGAND Julie, LAPALU Christian, LELEU Pierre-Alexandre, LESERGENT Patricia, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, RUGA Jean-Luc, JULIEN Lucile.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance (02.02.2026).
2. Mise en place du bureau Elections Municipales.
3. Délibération pour attribution des subventions aux associations et organismes 2026.
4. Délibération pour adoption de la motion contre la loi de décentralisation (compétences SYADEN Aude remises en question).
5. Délibération pour paiement avant vote du Budget Primitif 2026 de factures.
6. Délibération pour fixer le prix de la cession DUCCEL / COMMUNE parcelle cadastrée section A n° 1077 rue du Puits.

Questions diverses.

Présents

LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, RUGA Jean-Luc, NEGRE Gilbert, DUCHATEL Martine, PILAT Stéphanie, ALCALDE Antonio, LESERGENT Patricia, CALCOEN Guy, FUND Sabine, LALIGAND Julie.

Représentés

M. LELEU Pierre-Alexandre à M. CALCOEN Guy.
M. PLA Bernard à M. LAPALU Christian.

Absents

Mme. JULIEN Lucile.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de conseillers absents :	1
Procurations :	2
Quorum :	8

Président de séance : M. LAPALU Christian, Maire.

Nomination d'un secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance **Mme. PILAT Stéphanie** est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 02.02.2026.

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

2. Mise en place du Bureau pour les élections Municipales.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de désigner le Bureau pour les élections Municipales 2026 :

Président : LAPALU Christian

Assesseurs : CALCOEN Guy, LESERGENT Patricia, PILAT Stéphanie,
GIACOMOTTO Véronique

Secrétaire : ALCAINA Marie

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

3. Délibération pour attribution des subventions aux associations et organismes 2026

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal les subventions attribuées aux Associations en 2025.

Il leur demande d'examiner les subventions habituellement attribuées et les nouvelles sollicitations pour l'année 2026.

ASSOCIATIONS	Subvention en €
ASSOCIATION NOUVELLES RACINES POUR VENTENAC	500.00
COMITE DE LUTTE CONTRE LE CANCER	150.00
CLUB LA FOUNTANELLO	1 500.00
COMITE DES FETES DE VENTENAC	5 000.00
ASSOCIATION COM DE CHASSE AGR	850.00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	200.00

AMICALE DES DONNEURS DE SANG	150.00
ASSOCIATION SPORT COLLEGE DE ST NAZAIRE	100.00
ASSOCIATION ECOLE ST VALIERE/ MATERNELLES	250.00
LES MEDAILLÉS MILITAIRES	65.00
HANDISPORT AUDE	50.00
ASSOCIATION PETANQUE LE COCHONNET VENTENACOIS	1 000.00
ASSOCIATION « LA PEPINIERE A VENTENAC »	200.00
ASSOCIATION LES GODILLOTS BALADEURS	1 000.00
AFM TELETHON	160.00
AMICALE SAPEURS POMPIERS	150.00
LES RESTAURANTS DU COEUR	200.00
ASSOCIATION CAMINS	300.00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Ste-Valière/Ventenac Ms	700.00
PROTECTION CIVILE – APC 11	600.00
ASSOCIATION LEZARTS	600.00
LES JEUNES AGRICULTEURS	250.00
ASSOCIATION SUD MINERVOIS VOLLEY	100.00
ANIMATRICE MME PAGES LANGUE DES SIGNES	500.00
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SAINT NAZAIRE	100.00
BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AUDE	100.00

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

4. Délibération pour adoption motion contre la loi de décentralisation (Compétences SYADEN).

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'au Vu de la délibération n°2026-03 du Comité Syndical du Syndicat audois d'énergies et du numérique (SYADEN), en sa qualité d'autorité organisatrice des services publics de l'énergie et du numérique pour le département de l'Aude, il convient de soutenir la motion proposée.

MOTION QUI DEMANDE AU GOUVERNEMENT :

- De renoncer au projet de réforme visant à transférer au niveau départemental la coordination ou l'organisation, en tant que chef de file, et à fortiori la compétence, d'autorité organisatrice des réseaux publics de distribution d'électricité, de chaleur ou de numérique ;
- De maintenir les compétences d'autorités organisatrices des réseaux publics de distribution d'électricité, de chaleur ou de numérique comme des compétences du bloc communal ;
- De conforter, au contraire, le modèle d'organisation mixte du SYADEN, dit "modèle audois", choisi par les élus lors de la création du syndicat pour instaurer une gouvernance équilibrée entre bloc local (51%) et Département (49%). Cet équilibre garantit un partenariat de coordination dans l'Aude, entre le bloc communal et le Département dans les domaines de la gestion des réseaux structurants pour les territoires, visant à mobiliser des moyens complémentaires et mutualisés permettant de relever les défis des transitions énergétique et numérique.

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

5. Délibération pour paiement de factures avant le vote du Budget Primitif 2026.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de régler avant le vote du Budget Primitif M57 – 2026 les factures suivantes :

- <i>Cabinet GAXIEU – Modification simplifiée PLU</i>	1 449.00 €
- <i>SARL Horty Espaces Verts</i>	8 874.00 €
- <i>GAPE (aire de jeux)</i>	12 642.17 €

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

6. Délibération pour adoption motion contre la loi de décentralisation (Compétences SYADEN).

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que suite à la cession de la parcelle cadastrée A n°1077 de 735m² Rue du puits (DUCEL Jean), Il convient de régulariser cette cession par un acte et de déterminer le prix de vente.

Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal la cession au prix de 50€ les 735m²

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

Questions diverses

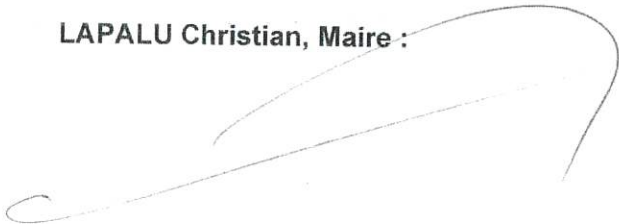
CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance **lundi 12 janvier 2026.**

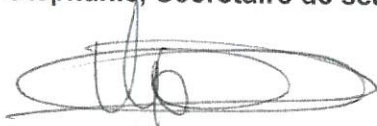
Clôture de la séance à **19 h 40 heures.**

Signatures

LAPALU Christian, Maire :

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke that curves upwards and then loops back down to the left.

PILAT Stéphanie, Secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, featuring a large, rounded loop on the left side and a smaller loop on the right side, connected by a horizontal stroke.